RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ACE
Société par actions simplifiée
au capital de 64 000 euros
Siège social : 19 Boulevard Desnoyer Résidence Isis II
66750 SAINT-CYPRIEN
497 966 705 RCS PERPIGNAN

DECISIONS UNANIMES DES ACTIONNAIRES DU 24 DECEMBRE 2024

Les soussignées

- **La société EDR**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, immatriculée sous le numéro 924 830 425 au RCS de PERPIGNAN dont le siège est sis [redacted] représentée par son Président Monsieur Anthony DEL REY.

- **La société CLR,** Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, immatriculée sous numéro 924 838 774 au RCS de PERPIGNAN dont le siège est sis 19 Rue du Grenache 66390 PIA, représentée par son Président Monsieur Henri CLAVAGUERA.

Détenant ensemble 1280 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée ACE, désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société ACE et conformément aux dispositions de l'article L227-9 du Code de commerce et de l'article 24 des statuts.

Exposent et déclarent ce qui suit :

Suite à la démission de Monsieur Christian HERCULE de ses fonctions de Président par courrier en date du 24/12/2024 avec prise d'effet au 24/12/2024, la société ACE doit nommer un nouveau Président.

Dans ce contexte, **la société EDR**, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, immatriculée sous le numéro 924 830 425 au RCS de PERPIGNAN dont le siège social est sis [redacted] représentée par son Président Monsieur Anthony DEL REY a présenté sa candidature aux fonctions de Président.

Par ailleurs, la société EDR a ajouté qu'en cas de nomination à la fonction de Président, elle solliciterait être secondé par deux Directeurs Généraux.

Elle propose pour ces fonctions :

- **la société CLR**, Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, immatriculée sous le numéro 924 838 774 au RCS de PERPIGNAN dont le siège social est sis 19 Rue Grenache 66380 PIA, représentée par son Président Monsieur Henri CLAVAGUERA ;

- **Monsieur Anthony DEL REY** né le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted]

HC DA

Compte tenu de ce qui est exposé ci-dessus, les soussignés décident à l'unanimité :

- **De prendre acte de la démission de Monsieur Christian HERCULE** de ses fonctions de Président à compter du 24/12/2024 ;

- **De nommer la société EDR**, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, immatriculée sous le numéro 924 830 425 au RCS de PERPIGNAN dont le siège social est sis 10 Avenue Robert Frigola – Impasse – 66390 BAIXAS, en qualité de Présidente à compter du 24/12/2024 ;

- **De nommer la société CLR**, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, immatriculée sous le numéro 924 838 774 au RCS de PERPIGNAN dont le siège social est sis 19 Rue Grenache 66380 PIA, en qualité de Directrice Générale à compter du 24/12/2024.

- **De nommer Monsieur Anthony DEL REY** né le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted] en qualité de Directeur Général à compter du 24/12/2024.

- **De donner tous pouvoirs** au porteur de copies des présentes décisions unanimes pour accomplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés et par le Président de la Société sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à PERPIGNAN

Le 24 décembre 2024

Pour la société EDR
Monsieur Anthony DEL REY

[redacted]

Bon pour acceptation des fonctions de Président

Pour la société CLR
Monsieur Henri CLAVAGUERA

[redacted]

Bon pour acceptation des fonctions de directeur général

Monsieur Anthony DEL REY

[redacted]